

## FICHE DE POSTE

### Directeur général des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

#### Sommaire

Strasbourg, une ville et un territoire dynamiques, concurrentiels à fort enjeu transfrontalier.....	1
Le schéma régional de santé .....	1
Un établissement d'exception. ....	2
Présentation de l'établissement .....	2
Positionnement géographique.....	3
Missions et activités des HUS.....	4
Axes stratégiques .....	4
Chiffres clefs sur l'établissement (rapport activité 2021) .....	6
Principaux enjeux et attentes.....	8
Profil du candidat attendu : .....	9

#### **Strasbourg, une ville et un territoire dynamiques, concurrentiels à fort enjeu transfrontalier.**

Strasbourg présente de nombreux atouts qui en fait l'une des villes les plus attractives de France. La capitale alsacienne fait partie intégrante du territoire l'Eurométropole comportant 33 communes s'étendant sur 339,85 km<sup>2</sup>. Elle est historiquement connue pour sa qualité de vie et son accessibilité en étant le 1er réseau de Tramway de France et le 1er réseau cyclable de France. Son réseau ferroviaire met Strasbourg à 1h45 de Paris.

Strasbourg est la Capitale européenne avec ses diverses institutions telles que le Conseil de l'Europe, la Cour européenne des droits de l'homme, la Pharmacopée européenne, mais également le Parlement européen ou encore le Médiateur européen.

Grâce à sa proximité, Strasbourg détient également une réelle collaboration transfrontalière avec l'Allemagne, notamment sur les collaborations en santé.

Réel pôle de recherche, Strasbourg est un véritable moteur d'attractivité avec un CHU parmi les meilleurs hôpitaux de France et une université de premier plan.

La faculté de médecine de Strasbourg est située dans le campus Médecine à Strasbourg, à proximité immédiate de l'hôpital civil, non loin du quartier historique de la Petite France. Avec ses 5 130 étudiants, elle est l'une des principales composantes de l'université de Strasbourg. Elle est par ailleurs liée par convention au Centre hospitalier régional et universitaire de Strasbourg, regroupant les hôpitaux universitaires de Strasbourg (HUS). La capitale européenne est donc un écosystème de référence de niveau international pour l'amélioration des soins et l'évolution des compétences médicales au service des strasbourgeois et des bas-rhinois.

#### **Le schéma régional de santé**

La région Grand Est compte 5,5 millions d'habitants soit 8,8 % de la population française. Elle devient ainsi la 6<sup>e</sup> région la plus peuplée de France. Elle se compose de 10 départements, 8 aires urbaines de plus de 100 000 habitants dont une métropole (Strasbourg), et un total de 5 197 communes.

Ainsi elle se situe au cœur de l'Europe, et s'intègre pour partie dans la « grande dorsale européenne » qui concentre une grande part de la création de richesse et de flux de l'Europe occidentale. À l'est, elle est bordée par le Rhin, grand axe de la communication et des échanges économiques européens.

Cette ouverture sur l'Europe est un atout majeur de la grande région de l'Est, et des programmes de coopération transfrontalière concernent d'ores et déjà les 3 régions qui la composent.

Le Grand Est est la première région française pour l'importance des exportations dans le PIB. De plus, le Grand Est est la région pour laquelle les investissements directs étrangers (IDE) ont le plus d'importance.

Un autre aspect de cette ouverture est l'importance de la part de travailleurs frontaliers (160 000), en particulier en Lorraine et Alsace.

La région dispose d'un fort potentiel industriel, et représente plus de 10 % de l'emploi industriel national. Les technologies de santé sont très présentes et le secteur emploie plus de salariés que la moyenne nationale (par exemple, pôle de compétitivité « Alsace-Biovalley »).

Le secteur agro-alimentaire ainsi que la filière bois sont deux autres points forts de l'industrie du Grand Est. En 2012, l'espérance de vie à la naissance, dans la région Grand Est, s'établit à 80,8 ans, soit un an de moins que l'espérance de vie pour l'ensemble de la France. Dans les conditions de mortalité de 2016, une femme vivrait en moyenne 85,4 ans et un homme 78,5 ans. On observe d'importantes inégalités territoriales, l'Alsace présentant une espérance de vie supérieure à la moyenne nationale pour les hommes.

Le schéma régional de santé 2023-2028, actuellement en cours de consultation, sera resserré autour de quatre priorités structurantes :

- Minimiser l'impact du changement climatique sur la santé des populations
- Renforcer la prévention et la promotion de la santé notamment au plus près des jeunes (0 à 16 ans) et de leurs parents
- Préserver l'autonomie à tous les âges de la vie
- Améliorer l'accessibilité aux soins pour nos concitoyens, en particulier lorsqu'ils sont non programmés

## **Un établissement d'exception.**

### Présentation de l'établissement

**Directeur général actuel :** Michaël GALY

**Président de CME :** Pr Emmanuel ANDRES

**Président du Conseil de surveillance :** Jeanne BARSEGHIAN, maire de Strasbourg

**Doyen :** Pr Jean SIBILIA

#### **Direction:**

- Direction générale
  - Directeur général adjoint ;
  - Secrétariat Général dont :
    - Direction de la communication
    - Direction des affaires juridiques
    - Coopération internationale et européenne, communication, culture ;
    - Coordination du GHT 10 et FHF
- Pôles de gestion
  - Département Affaires Médicales, Recherche, Qualité
  - Département Ressources Humaines, Relations sociales et Coordination Générale des soins
  - Coordination Sites, Pôles et Proximité
  - Département Finances, Pilotage Médico-Économique, Systèmes d'Information
  - Département Investissements, Logistique, Achats, Infrastructures Travaux et Environnement
- Directions de site
  - Hôpital civil et NHC Elsau
  - Hautepierre et Centre Médico-Chirurgical et Obstétrique
  - Robertsau
  - Pôle logistique

**Le CHU de Strasbourg est structuré en 20 pôles cliniques et médicotechniques :**

- Activité médico-chirurgicale cardio-vasculaire
- Anesthésie / réanimation et médecine péri-opératoire (ARMO)
- Appareil Locomoteur / Chirurgie Plastique / Chirurgie Maxillo-faciale (LocoMax)
- Biologie
- Gériatrie
- Gynécologie-obstétrique et fertilité

- Hépto-digestif de l'hôpital civil (NHC)
- Imagerie
- Médecine et Chirurgie Bucco-Dentaires
- Médecine Interne, Rhumatologie, Nutrition, Endocrinologie, Diabétologie (M.I.R.N.E.D)
  - Pathologie thoracique
- Pathologies digestives, hépatiques et de la transplantation
- Pédiatrie médico-chirurgicale
- Pharmacie - Pharmacologie
- Psychiatrie, santé mentale et addictologie
- Santé Publique, Santé au Travail et Hygiène Hospitalière
- Spécialités Médicales - Ophtalmologie
- Tête-Cou / CETD
- Urgences / SAMU 67 - médecine intensive et réanimation
- Urologie / Dermatologie

### Positionnement géographique

Etablissement de référence, le Centre hospitalo-Universitaire régional de Strasbourg, dit les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, est situé à Strasbourg.

Son bassin d'attractivité est local pour les soins de proximité ou de recours pour la zone d'implantation 10. Il est également établissement de référence du Grand Est.

La population du Bas Rhin est de 1,125M d'habitants.

Ville frontalière avec l'Allemagne, Strasbourg est à 397 kilomètres de Paris (1h40 de TGV), à 406 kilomètres de Bruxelles.

Le territoire de l'Eurométropole et plus largement du Bas-Rhin sont au cœur d'axes routiers européens importants. Le réseau routier local est dense.

Strasbourg et plus largement le Bas Rhin sont des territoires dynamiques tant sur le plan économique et touristique.

Le territoire se caractérise par :

- une part importante de la population en activité et un taux de chômage légèrement plus faible que le reste de la région
- une répartition de la population par tranches d'âge globalement équilibrée ; notamment une part de seniors (plus de 75 ans) inférieure d'un point au niveau régional mais un taux de vieillissement plus élevé
- un taux de mortalité plus favorable comparativement au reste de la région Grand Est mais d'importantes disparités témoignant d'inégalités territoriales marquées au sein de l'Eurométropole ou encore en Alsace Bossue et dans la Vallée de la Bruche.

Certains territoires sont plus particulièrement touchés par une mortalité liée aux maladies cardio-vasculaires. Par ailleurs, le département est marqué par des indicateurs défavorables en matière de prévalence du diabète et de l'obésité chez les adultes et les jeunes.

Dans ce contexte, la présence d'un centre hospitalo-universitaire est un atout fort de la prise en charge des besoins de santé de la population et source d'un fort dynamisme des acteurs en santé :

- les structures sanitaires et médico-sociales constituent un atout fort pour la prise en charge des besoins du territoire
- la mobilisation des acteurs pour innover est importante : acteurs publics, au cœur desquels le CHRU, mais aussi acteurs privés, collectivités territoriales, acteurs associatifs.

Les HUS sont l'établissement support du GHT Basse Alsace Sud Moselle (cf. infra).

Sur le plan sanitaire, le territoire (zone d'implantation de référence et de recours) propose une densité relativement importante d'offre de soins, même si l'évolution de la démographie médicale commence à produire ses effets.

De ce fait, les HUS sont positionnés dans un environnement fortement concurrentiel avec

- Un maillage public dense et de bon niveau sur toute la zone de recours ;
- Un nombre important d'établissements privés en proximité des HUS proposant une offre de bon niveau

Ainsi, on compte cinq structures privées MCO sur le territoire du GHT :

- La Clinique RHENA,
- Le Groupe Hospitalier Saint Vincent ou GHSV (cliniques Sainte Anne, Sainte Barbe et la Toussaint à Strasbourg et Clinique Saint Luc à Schirmeck),
- La clinique Sainte François à Haguenau,
- La clinique de l'Orangerie à Strasbourg et la clinique Sainte Odile à Haguenau (groupe ELSAN)

### Missions et activités des HUS

Établissement de référence et de recours, les HUS remplissent une triple mission de soins, d'enseignement et de recherche. Il organise sur son territoire une offre de soins de proximité et de recours pour la prise en charge des patients nécessitant la mise en œuvre de compétences et de techniques spécifiques.

Premier opérateur de santé en Alsace, ils comptent 2 441 lits et places répartis sur 5 sites, dont 2 sites principaux (Hôpital Civil et HautePierre) et couvrent l'ensemble des modes prises en charge (court séjour en Médecine-Chirurgie-Obstétrique, Psychiatrie, Soins de Suite et de Réadaptation, HAD, USLD) Etablissement de référence et de recours le CHU de Strasbourg propose des activités de chirurgie cardiaque, neurochirurgie, greffes et maternité de niveau III par exemple.

Il a été certifié en janvier 2018 selon la V2014 : Certification avec recommandation d'amélioration (B).

Les HUS sont à la fois un hôpital universitaire à vocation régionale, un centre de recherche et une école de formation. Les HUS disposent de relations privilégiées avec la faculté de médecine, de pharmacie et d'odontologie ainsi que de 7 écoles et instituts, répartis en 10 secteurs d'enseignement, pour former les futurs professionnels de santé.

Le CHU de Strasbourg a une tradition de coopération internationale ancienne dans 10 pays. Ses actions de coopération se traduisent par l'apport de savoirs à travers des cours et conférences dispensés à l'étranger par les médecins du CHU. Elles permettent aussi l'accueil de médecins étrangers en formation.

Le CHU de Strasbourg poursuit une politique d'ouverture sur l'Europe, une démarche engagée depuis 2001. Par l'intermédiaire de projets INTERREG, l'établissement se positionne en tant que porteur de nombreux projets sur l'Europe du Nord-Ouest.

Concernant l'enseignement et la recherche, il a été souligné 2 choses dans le précédent T0 :

- les HUS n'avaient pas investi le champ du GHT en ce qui concerne la formation, l'enseignement et la recherche. C'est une orientation à conduire rapidement, en lien avec la faculté pour envisager à court terme d'universitariser le territoire de la subdivision universitaire.
- L'environnement hospitalo-universitaire strasbourgeois est une force pour la recherche clinique des HUS, qui peut s'appuyer sur des partenariats avec des structures labélisées reconnues pour leur excellence nationale et internationale en matière de recherche fondamentale. Pour autant, les indicateurs recherche SIGAPS et SIGREC sont relativement faibles, révélant une insuffisance de financement et de valorisation de la recherche, ainsi qu'un manque d'intégration des différentes structures d'appui à la recherche clinique.

### Axes stratégiques

#### **Projet d'établissement**

Un projet d'établissement 2019/2023 a été élaboré : sa mise en œuvre est toujours en cours. Certains projets sont désormais inscrits dans le plan avenir des HUS. Les pôles ont élaboré 86 projets, dont 18 impliquent au

moins 2 pôles.

Quelques orientations fortes apparaissent d'ores et déjà :

- Des projets immobiliers
- Un grand sujet transversal concernant les Unités de soins continus, impliquant plusieurs pôles.
- Des projets directement liés à l'ouverture de l'ICANS, au-delà bien sûr des pôles voyant tout ou partie de leur activité se réaliser à l'IRC (imagerie interventionnelle, chirurgie des cancers gynécologiques, sénologie, mais aussi immunologie, antenne de cardiologie et antenne de chirurgie dentaire à Hautepierre...).

Ces projets doivent encore faire pour certains l'objet d'une instruction complémentaire avant de pouvoir faire l'objet d'arbitrages définitifs.

### **Institut du Cancer Strasbourg Europe**

Les HUS ont engagé depuis plusieurs années une stratégie de rapprochement du CLCC (Centre Paul Strauss), qui a abouti avec la mise en place de l'ICANS (Institut du Cancer Strasbourg Europe) – GCS constitué entre les deux établissements. Cet établissement, mis en service en 2020, doit avoir un rôle structurant dans les filières du Cancer de l'Est de la région et un rôle moteur dans le domaine de la recherche.

Si l'établissement a intégré ses locaux et fonctionne depuis la mi-novembre 2019, les relations institutionnelles partenariales entre les HUS et l'ICANS restent perfectibles.

L'IGAS a évalué les premières années de mise en œuvre de l'ICANS et il s'agira de poursuivre les travaux en s'appuyant sur les recommandations de ce rapport.

### **Institut Hospitalo Universitaire**

Un Institut Hospitalo Universitaire est adossé au CHU qui est un des membres fondateurs. L'institut de chirurgie guidée par l'image de Strasbourg est un centre médico-chirurgical unique dédié au traitement des pathologies de l'appareil digestif. Le Directeur général et le PCME des HUS siègent au Conseil d'administration de l'IHU.

Ce partenariat contribue au développement de l'activité ambulatoire au sein d'une structure dédiée, tout en permettant un accès au nouveau plateau technique de chirurgie guidée par l'image pour tous les patients du pôle de chirurgie digestive des HUS.

Dans le cadre de ce partenariat, un projet d'hospital devant lui aussi contribuer au développement de la chirurgie ambulatoire grâce à une prise en charge des patients à la sortie est soumis au processus de l'article 51 de la LFSS 2018.

### **Plan avenir**

La situation financière structurellement très dégradée depuis plusieurs années a imposé aux HUS une contractualisation avec l'agence Régionale de Santé d'un contrat/plan d'avenir. Ce contrat d'avenir, signé en mars 2022, intègre 24 axes ou projets et deux objectifs bien définis :

-Proposer une série de mesures visant à améliorer certaines filières médicales en améliorant la lisibilité interne et externe de certaines spécialités et en renforçant les filières de prise en charge permettant de fluidifier les parcours des patients et l'aval des urgences

-Proposer une série de mesures visant à participer à l'amélioration de la trajectoire budgétaire de l'établissement pour un montant total de 40M€

Ce plan d'avenir (en partie accompagné par l'Etat dans le cadre d'aides à la trésorerie (20M d'euros en 2021 et 20M en 2022 lié aux atteintes des objectifs du plan d'avenir) est décomposé en deux tomes. Le tome 1, finalisé fin 2022, est en cours de déploiement.

Les HUS sont en cours de finalisation du tome 2 du plan d'avenir pour lequel la valorisation des différentes actions inscrites est en attente.

### **Ouverture de nouveaux bâtiments**

Les HUS ont également vu récemment l'ouverture de deux nouveaux bâtiments :

- En 2019, le nouveau Bâtiment « Hautepierre 2 » situé sur le site de Hautepierre et regroupant sur un même site toutes les disciplines d'orthopédie, de traumatologie, de chirurgie plastique, esthétique et maxillo-faciale des HUS, ainsi que SOS Mains réparties dans 32 salles de bloc.
- En 2019 également, l'ouverture de l'ICANS qui regroupe l'ensemble des activités actuelles du Centre Paul Strauss et les services d'oncologie, d'hématologie et de médecine nucléaire des HUS en Novembre 2019.

Le plan Avenir prévoit plusieurs projets immobiliers :

- Psychiatrie : En cours d'instruction dans le cadre du Ségur investissement, ce projet fait l'objet d'une subvention d'investissement (crédits « Castex ») de 21M€ sur un coût total de 28M€.
- Biologie-pharmacie – en cours d'instruction dans le cadre du Ségur investissements
- Restructuration du site de HautePierre dont la réalisation dépendra d'un soutien financier significatif.

En outre, le schéma directeur est en cours d'élaboration et devra faire l'objet d'un suivi entre l'établissement et l'agence.

### Chiffres clefs sur l'établissement (rapport activité 2021)

#### **Effectifs :**

11 637 salariés :

- Personnels médicaux : 2846 personnels dont 1280 séniors
- Personnels non-médicaux : 8791 personnels soit 8297.5 ETP
- 641 internes
- 1565 étudiants en professions de santé (hors médecins)

#### **Recherche :**

- 13 recherches en cours financés par des crédits hospitaliers (HUS et ministère)
- 226 recherches financées par des partenaires externes
- 2038 patients inclus dans des études en cours promus pas les HUS
- 1 663 publications

#### **Activité :**

- MCO : 183 447 séjours (hospitalisation complète et partielle)
- SSR : 691 séjours (hospitalisation complète)
- Psychiatrie : 1 436 séjours (hospitalisation complète et à temps partiel)
- 5 825 accouchements
- 259 greffes
- 136 761 passages aux urgences dont 33 832 en pédiatrie

#### **Budget**

- Recettes : 1 113 .38 M€
- Dépenses : 1 095.04 M€ :
  - 471 M€ en charges relatives au personnel non médical
  - 164 M€ en charges relatives au personnel médical
  - 274 M€ en charges à caractère médical
  - 88 M€ en charges hôtelières et générales
  - 99 M€ en amortissements, provisions et intérêts\_

#### **Investissements : 40.01 M€**

Evolution de la situation budgétaire comptable du budget principal (compte financier) :

Résultat comptable 2019 : -4,9 M€

Résultat comptable 2020 : -36.1 M€

Résultat comptable 2021: +17,8 M€

Résultat comptable 2022 : +9.6M€

### **Etablissement support du GHT 10 Basse Alsace Sud Moselle**

Le GHT 10 est officiellement constitué depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, doté d'une convention constitutive signée par l'ensemble des établissements et approuvée par les Conseils de Surveillance.

Il se compose :

- Des Hôpitaux universitaires de Strasbourg, qui en sont l'établissement support
- De 8 établissements du Bas-Rhin : Brumath (La Grafenbourg), Erstein, Wissembourg, Haguenau, Bischwiller, Saverne, Molsheim et de Rosheim
- Des 2 centres hospitaliers spécialisés du Bas-Rhin : Brumath (EPSAN) et Erstein
- De 2 établissements mosellans : le centre hospitalier de Sarrebourg et le centre de réadaptation spécialisé d'Abreschviller.

Il a souffert entre 2019 et 2021 de la volonté d'une scission du GHT par les établissements du nord.

Afin de répondre aux différentes problématiques, Le GHT Basse Alsace Sud Moselle a vu sa gouvernance et ses déterminants constitutifs modifiés suite à un audit partagé avec l'ARS. Ce nouveau mode de fonctionnement a été acté par des modifications à la convention constitutive initiale.

Ces modifications portent sur la création d'un bureau du COSTRAT et l'identification de bassins territoriaux de santé. Le GHT se répartit en trois bassins :

- Bassin Nord autour du CH de Haguenau,
- Bassin Ouest coordonné par le CH de Saverne en lien avec le CH de Sarrebourg,
- Bassin Eurométropole Sud pour les établissements proches des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS).

Le PMP (projet médical partagé) a été élaboré et validé. L'ensemble des établissements est partie prenante dans la rédaction du projet médical partagé définitif.

Dans la continuité du Projet Médical Partagé (PMP) initial, le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Basse Alsace Sud Moselle (GHT 10) a poursuivi ses travaux pour permettre un meilleur accès aux soins, une sécurisation des parcours des patients et une amélioration des synergies professionnelles sur le territoire.

Prenant en compte les évolutions de la convention constitutive, le GHT a revu son PMP, intégrant la notion de bassins territoriaux de santé, portant en proximité un projet médico-soignant ainsi que le principe de subsidiarité en matière d'organisation de l'offre de soins entre le GHT et le bassin de santé.

Cette 2<sup>ème</sup> génération de PMP a par ailleurs été élaborée par la nouvelle Commission Médicale de Groupement, constituée en octobre 2022. Une actualisation sera nécessaire suite à la publication du PRS 2.

## Principaux enjeux et attentes

Une communauté médicale en attente forte d'une gouvernance médico-administrative renforcée et de visibilité sur les perspectives de l'établissement :

- Un des enjeux réside sur une nécessaire politique de réouverture des lits de médecine afin de retrouver une dynamique d'activité dans le cadre de la fiche action « politique de réouverture de lits ambitieuse » du tome 2 du contrat d'avenir. Il s'agit d'impulser une nouvelle dynamique chirurgicale avec comme objectif un retour à l'activité d'avant crise et une politique de recrutement ambitieuse et attractive. Des initiatives ont pu déjà être diligentées (campagnes de communication, journée portes ouvertes aux blocs, etc.). Il faut aller encore plus loin afin de répondre aux nouvelles attentes des professionnels notamment paramédicaux en matière entre autre de qualité de vie au travail.
- Une Gouvernance médico-administrative à consolider pour renforcer les liens entre les services et les pôles, entre les pôles et les Directions fonctionnelles. Il s'agira de définir une démarche structurée et itérative de dialogue entre les directions fonctionnelles et les pôles, dans une logique de performance et de mettre en place une politique de contractualisation avec les pôles.
- Assurer une forte contribution et implication de la communauté médicale dans le fonctionnement de l'établissement, mais également pour le conforter dans son positionnement d'établissement support du GHT.

Les attentes sont nombreuses et ambitieuses :

- Orienter résolument l'établissement dans une trajectoire financière de retour à l'équilibre en poursuivant la consolidation et la finalisation du Contrat d'avenir signé entre l'agence et l'établissement. 40M d'euros, au titre d'aide à la trésorerie ont déjà été versé et les tranches suivantes du contrat d'avenir doivent permettre de redresser la situation de l'établissement à l'horizon 2026.
- Organiser le retour à une activité "normale", post-crise sanitaire et proposer un plan d'actions adapté sans mettre en difficulté l'établissement.
- Améliorer la situation du service des urgences et réfléchir sur son organisation fonctionnelle en poursuivant la déclinaison du plan d'actions des urgences pour permettre la fluidification de la prise en charge de soins non programmés. A cet égard, la problématique de la disponibilité des lits d'aval doit nécessairement être intégrée en poursuivant les premiers jalons posés par la politique de bed-management. La contractualisation des lits pour fluidifier les sorties des urgences doit aboutir.
- Poursuivre l'optimisation de l'offre de soins des HUS : Des réorganisations de services ont déjà eu lieu (Néphrologie, service d'hépatologie-entérologie de médecine), d'autres sont attendues pour les mois qui viennent. Les urgences font l'objet d'un plan d'action spécifique depuis plusieurs années pour lequel une issue organisationnelle est désormais attendue qui impliquera l'hôpital dans son ensemble, la ville et l'ensemble des partenaires de l'aval dans département qui compte 07 services d'urgence (public/privé)
- Dynamiser la politique de ressources humaines en santé avec l'élaboration d'un plan d'attractivité pour les ressources humaines en santé à l'échelle des HUS, du GHT et de la subdivision. Il faut poursuivre les travaux avec la faculté et l'ARS pour former, attirer et fidéliser des professionnels pour le CHU, pour le territoire dans un contexte de tension importante tant sur le volet médical que soignant. La territorialisation du CHU en lien avec les GHT 11 et 12 doit être renforcée.
- Le GHT 10 : Il appartiendra au futur Directeur de l'établissement support d'inscrire résolument l'établissement sur son territoire dans un souci de coopération avec les autres établissements et

acteurs du système de soins, tant au sein du GHT qu'avec les deux autres GHT d'Alsace en incluant les établissements privés et les acteurs extrahospitaliers dans la dynamique. Il s'assurera d'une gouvernance équilibrée entre les établissements hospitaliers et veillera à un pilotage formalisé et structuré des différents projets du GHT, notamment les projets de mise en œuvre des filières médicales, suite à la validation du maintien du GHT dans son périmètre et son organisation en pôles. : travail avec les directeurs des pôles, concrétisation du PMP, lien avec la gouvernance médicale de territoire,

- Articuler le CHU de Strasbourg avec les partenaires privés qui connaissent une dynamique d'activité importante, surtout en chirurgie. Il convient de retrouver de la confiance mutuelle, de garantir la transparence, le dialogue constructif et une gestion coopérative des situations territoriales. Les discussions autour de la cancérologie d'une part et la PDES dans ses différentes dimensions seront structurantes pour les partenaires départementaux et locaux.
- Concernant l'ICANS, à l'issue de la restitution du rapport de la mission d'appui, il conviendra de s'approprier les recommandations et impulser une nouvelle dynamique. Sur le volet de la recherche, les complémentarités sur le cancer au sein de l'ICANS doivent se renforcer et celles avec les autres CHU de la région se structurer.

### **Profil du candidat attendu :**

#### Expérience professionnelle appréciée :

Il est attendu du futur directeur des HUS une expérience professionnelle lui ayant permis de mettre en exergue :

- Un sens élevé des responsabilités,
- Des qualités relationnelles affirmées dans une ou plusieurs expériences réussies de conduite de changement,
- Des qualités de management stratégique lui permettant de prendre en compte les enjeux internes et externes de l'établissement et d'impulser le changement afin de :
  - Inscire résolument l'établissement sur son territoire dans une volonté de coopération avec les autres établissements et acteurs du système de soins, tant au sein du GHT qu'avec les deux autres GHT d'Alsace et les établissements privés ;
  - Affirmer le positionnement de l'offre des HUS dans l'offre hospitalière globale publique et privée et veiller à renforcer les liens de collaboration avec la médecine de ville et le secteur médico-social.
  - Renforcer les liens et coopération avec les deux autres CHU et le CHR du Grand Est.
  - Piloter le groupement hospitalier de territoire en cohérence avec les objectifs du PMP et du Projet régional de santé
  - Structurer l'organisation interne de l'établissement en adéquation avec coopérations citées supra ;
  - Poursuivre et améliorer la dynamique de recherche d'efficacité en interne notamment dans le cadre du virage ambulatoire et du développement des alternatives à l'hospitalisation (médecine et chirurgie ambulatoire, recours à l'HAD) ;
- Un manager expérimenté et déterminé sachant :
  - Développer des relations de co-construction avec le corps médical et le corps soignant concernant la stratégie et le pilotage de l'établissement ;
  - Être attentif à la qualité du dialogue social avec les instances représentatives des personnels ;
  - Donner une ligne politique claire en s'inscrivant dans la mise en œuvre des objectifs du PRS ;
  - Associer à la vie institutionnelle les différents partenaires, tant les usagers que les élus.

- Des qualités de dialogue tant en interne qu'en externe notamment en interaction avec les partenaires institutionnels, notamment l'ARS et les élus.

Connaissances particulières requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

Connaissances approfondies dans le domaine de la santé publique et une bonne connaissance de l'organisation du système de santé dans son ensemble, avec une ouverture aux nouvelles formes d'activité, et à l'innovation organisationnelle et technologique.

Connaissance des politiques et des prises en charge médico-sociales et sociales en lien avec le vieillissement de la population et la perte d'autonomie.

Techniques de conduite du changement, de gestion de projets et de programmes (notamment de projets de restructuration ou de coopération), de négociation et de gestion de conflits.

Compétences professionnelles requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

- Avoir une vision stratégique des évolutions du système de santé et savoir positionner l'établissement en matière de coopérations territoriales.
- Savoir diriger, arbitrer et prendre des décisions en s'appuyant sur une capacité de jugement. Savoir expliquer la stratégie, la faire partager, en définir les implications et les déclinaisons. Savoir gérer la complexité du jeu des acteurs dans les relations internes et externes.
- Savoir susciter l'adhésion des équipes tant en interne que celle des partenaires en externe.
- Savoir adapter son établissement aux contraintes financières dans un objectif de maintien de la qualité des prestations et des conditions de vie au travail des agents.
- Savoir gérer les situations d'incidents ou de crise (pouvant mettre en danger les usagers)